Citoyens, protégez vos promenades...

Autor(en): **Luent, Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **88 (1959)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040506

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

l'histoire. Mais aujourd'hui que le monde est devenu une unité économique et presque culturelle, nous ne pouvons ignorer, ni mépriser nos frères d'Asie ou d'Afrique. Mais, pour eux, nous sommes des Européens, des hommes blancs. Entendons-nous d'abord entre nous, avant de leur porter un message de fraternité.

Que la fraternité européenne soit un premier pas vers la fraternité humaine !

Citoyens, protégez vos promenades...

par Pierre Luent

Dans la plupart des villes, en lisière des pelouses des parcs et jardins publics, des écriteaux recommandent sagement aux citadins : « Protégez vos promenades ! » Aucune amende n'est prévue ; on compte sur la discipline et le bon goût des citoyens.

Mais en même temps, dans la plupart des pays on voit des entrepreneurs acheter de magnifiques terrains boisés, pour y construire des « pavillons » ou des « immeubles ». Les bulldozers rasent le terrain et en font un désert. On trace alors des rues droites où s'aligneront des cubes bien réguliers, entourés de gazon « préfabriqué ».

Le monde s'industrialise. De nouvelles agglomérations industrielles naissent, d'autres se développent ; les transports ont besoin de nouvelles routes que d'affreux panneaux publicitaires vont jalonner si l'on n'y met bon ordre. Et à côté de rigides chaussées de ciment subsisteront peut-être de sordides « bidonvilles » et le désordre fumeux de campements de nomades. Dans nos montagnes, des barrages rectilignes, forteresses de béton et d'acier viendront rompre la régulière beauté d'un cirque de montagnes où la blancheur scintillante d'un torrent brisait seule, naguère, la noire fourrure d'une forêt de sapins.

Laisserons-nous disparaître derrière de misérables décors la somptueuse toile de fond que la nature a mise à notre disposition ? Nos progrès matériels sont inévitables et il n'est pas question de songer à les gêner. Mais il serait si simple de préserver cet héritage de beauté que la nature a créé pour l'enchantement de nos sens et le repos de notre exprit.

Pourquoi ne pas construire en courbe épousant le paysage ce barrage dont les lignes droites choquent le regard dans cet ensemble harmonieux du cirque de montagnes ? Pourquoi ne pas interdire le long de ce sinueux ruban de ciment qu'est la nouvelle route tout panneau publicitaire ? Pourquoi ne pas veiller à ce que cette ligne à haute tension ne dresse pas ses pylones en caravane sur la ligne des crêtes de ces collines ? Veillons donc à faire installer ces constructions nouvelles de manière qu'elles s'harmonisent le plus possible avec les caractéristiques du paysage. Veillons à éviter l'emploi d'éléments qui défigurent celui-ci et à interdire les constructions inesthétiques. Et cela non seulement dans nos campagnes mais aussi dans nos villes.

Nombreux sont les pays où des mesures ont été prises dans ce sens. Mais, d'un Etat à l'autre, et l'on peut même dire d'une région à une autre, ces mesures et ces législations varient énormément. Si le but demeure le même, les moyens de l'atteindre diffèrent avec les situations particulières : structure économique, état d'industrialisation, densité de population, particularités du paysage, développement du tourisme...

Mais le rôle essentiel, en l'occurrence, est joué par l'opinion publique. C'est grâce à des initiatives privées que dans de nombreux pays la situation s'est considérablement améliorée, et il importe surtout de rendre encore plus sensible cette opinion publique en développant les goûts artistiques de la population, ses goûts esthétiques et l'amour de la nature. Les éducateurs peuvent ici jouer un grand rôle que ne manqueront pas d'appuyer les organisations spécialisées, telles que les organisations touristiques.

Le Comité international pour les monuments, les sites d'art et d'histoire et les fouilles archéologiques, a entrepris une étude relative à l'opportunité d'une action de l'Unesco concernant la protection du caractère et de la beauté du paysage dans les Etats membres de cette organisation. Souhaitons que ces efforts parviennent à un résultat tangible, mais, en attendant, n'oublions pas les petits écriteaux des parcs : « Citoyens, protégez vos promenades ! »

Elargir son horizon aux limites de l'Europe

La France est divisée, administrativement, en une poussière de communes dont la population moyenne est la plus faible de l'Europe Occidentale. Ces communes sont groupées en cantons ; les cantons en arrondissements ; les arrondissements en départements dont l'étendue a été calculée pour permettre à la force publique de gagner à pied du chef-lieu n'importe quelle commune entre le lever et le coucher du soleil. Cette conception (instaurée par Napoléon 1er) est archaïque et ne correspond plus aux nécessités modernes, d'où la création prochaine de vingt « régions administratives » groupées autour de centres industriels, culturels, commerciaux. Cette mesure constitue — à notre sens — une étape vers la création de l'Europe, car c'est en élargissant l'horizon de chacun, qu'on lui apprendra progressivement à « penser Européen ».

Bibliographie

FRANKARD PAUL : *Analyse critique de la notion de validité.* Editions Nauwelaerts, Louvain 1958. Prix : broché 120 fr. belges.

La collection Etudes et recherches de pédagogie expérimentale, publiée sous la direction du professeur R. Buyse par l'Institut de psychologie appliquée de l'Université catholique de Louvain, s'est enrichie d'une nouvelle publication scientifique.

Voici plus de cinquante ans que Binet et son collaborateur, le Dr Simon, conçurent la fameuse « échelle métrique pour la mesure de l'intelligence » qui orienta la psychologie expérimentale dans une voie fertile en découvertes.

Depuis lors, d'innombrables tests ont été mis au point pour mesurer les aptitudes de l'enfant et de l'adulte ; mais un examen attentif prouve que nombre de ces épreuves, tant psychologiques que pédagogiques, ne répondent pas aux exigences d'une technique rigoureuse.

La raison principale de cette déficience réside dans une faute initiale provenant d'une expérimentation qui a manqué de précision, de sorte que la validité n'en est pas certaine.

C'est précisément le but de cet exposé scientifique de favoriser la construction d'instruments de plus en plus précis, c'est-à-dire toujours plus valides qui permettent de mesurer avec le maximum d'efficacité les aptitudes ou les traits de la personnalité. Ainsi pourront se résoudre avec davantage de chances de succès les problèmes délicats que pose l'orientation scolaire et professionnelle.